Elections européennes.

Voter: un devoir

Les prochaines élections européennes auront lieu le 25 mai en France, à l'exception des départements et collectivités d'outremer. Pour l'ensemble de la communauté, 500 millions de ressortissants européens sont appelés à élire les 751 représentants qui siègeront pour les 5 ans à venir au Parlement Européen (74 sièges pour la France).

Elus au suffrage universel, les députés européens représentant la France sont issus d'un découpage du territoire en 8 circonscriptions: 7 pour la métropole dont l'Ile de France; 1 pour l'Outremer.

Député européen: quel est son rôle?

Il dispose de trois pouvoirs.

1. Législatif:
2. budgétaire:
3. de contrôle:

Le Parlement Européen siège à Strasbourg, ses séances plénières ont lieu à Bruxelles; son secrétariat général est au Luxembourg.

Candidats pour l'Ile de France: 15 sièges sont à pourvoir. 12 millions d'habitants sont invités à se rendre aux urnes à cette occasion.

Encombrants

Date de la prochaine collecte des objets encombrants:



Lundi 16 septembre 2014

Annonce:

Cherche petits travaux et services

Je suis une jeune fille de 19 ans autonome et dynamique qui cherche des heures de ménage ou des gardes d'enfants dans le but de vous aider. Je suis titulaire du permis B et peux donc me déplacer si nécessaire.
Ayant toujours eu un bon contact avec les enfants, je fais régulièrement du baby sitting. J'ai également une expérience dans le soutien scolaire auprès d'enfants chez des particuliers. Je peux aussi effectuer des travaux ménagers.
Disponible la semaine et les week end, en journée comme en soirée
Je suis à votre disposition pour plus d'informations.
Contact: Océane BRUNEAU:
portable: 0670046422;
mail:oceanebruneau78@gmail.com.

Dépôt sauvage

Vous avez sans doute remarqué le dépôt sauvage de gravats près du rond point Saint Laurent sur le territoire de la commune.

En l'absence de coupables identifiés, il nous faut le faire évacuer et cela aura un coût pour la collectivité que nous aurions préféré utiliser à d'autres projets.

Beaucoup de communes sont victimes de dépôts de ce type effectués par des professionnels ou particuliers indélicats.

Ceci est d'autant moins pardonnable que les filières existent pour l'évacuation des déchets et chaque contribuable paye pour ce service au travers des syndicats auxquels nous adhérons.

N'hésitez pas à prévenir la mairie ou la gendarmerie si vous êtes témoin de ces incivilités.

Renouvellement de cartes nationales d'identité ou de passeports :
Prenez vos précautions
si vous devez passer un examen
ou si vous envisagez des vacances à l'étranger !

Avant de réserver votre voyage :

- **pensez à vérifier la date de validité de votre carte nationale d'identité et de votre passeport. Attention : de nombreux pays exigent que ce dernier demeure valable plusieurs mois après la date de retour**
- **Les voyages scolaires ou sorties collectives hors de France, n'exemptent pas de disposer d'un titre d'identité individuel en cours de validité.**
- **pour voyager hors de France, les enfants mineurs doivent être munis d'une carte d'identité ou d'un passeport individuel en cours de validité, quelque soit leur âge.**

Pour éviter l'afflux de demandes avec des délais d'attente incompatibles avec les dates de voyage ou d'examen des personnes concernées,

il est recommandé de vous rendre 6 semaines avant :

- **à la mairie de votre domicile s'il s'agit d'une demande de carte nationale d'identité**
- **dans l'une des 35 mairies des Yvelines équipées de stations biométriques s'il s'agit d'une demande de passeport. (liste disponible sur notre site internet www.yvelines.gouv.fr rubrique «démarches administratives»/«passeports», «carte d'identité»**

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sécurisées (CNI), délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement prolongées de 5 ans (10+5).

La prolongation de la durée de validité ne nécessite aucune démarche.
La date de validité inscrite sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité de la CNI soit considérée comme reportée de 5 ans, y compris dans les pays étrangers dans lesquels la CNI suffit pour voyager.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Jacques DI GALLO dans sa 83ème année. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.



Opération tranquillité vacances

Comment en bénéficier?

Avant de partir, vous signalez à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pour cela, remplissez un imprimé disponible à la gendarmerie ou à télécharger sur le site: www.gendarmerie.interieur.gouv.fr.

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre résidence.

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h
Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48
adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »



Le Ferréolien

Bulletin Municipal mai 2014

Mot du Maire

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Tout d'abord je souhaitais, de nouveau, vous remercier chaleureusement de nous avoir accordé votre confiance lors des élections municipales.

Depuis le 28 mars la nouvelle équipe est en place et peut commencer à travailler. Vous trouverez à l'intérieur du ferréolien la composition des différentes commissions afin de vous permettre de connaître l'interlocuteur qui saura le mieux répondre à vos interrogations.

Chacun et chacune dans son domaine de compétence est prêt à mettre en œuvre les différents projets que nous avons présentés lors des élections.

Les dossiers sont souvent lourds et complexes: il faut apprendre à connaître les interlocuteurs, comprendre les méandres des circuits administratifs, mais la motivation des conseillers aura raison de ces difficultés et nos projets pourront être mis en œuvre au plus vite.

Le dossier de la rue de la Mairie qui est sans nul doute le plus compliqué occupe beaucoup de notre temps.
Depuis deux ans bientôt, la rue est fermée à la circulation, une procédure est en cours et vous pouvez être assurés que tout est mis en œuvre afin de trouver une solution qui soit la plus rapide pour rendre la rue aux usagers.
Nous sommes bien conscients des nuisances et des obstacles aux services publics que cette situation engendre pour les habitants de la commune et surtout pour les riverains.
Nous continuerons à vous informer de la progression du dossier.

Beaucoup de communes environnantes ont vu un changement significatif des équipes et il nous faut apprendre à se connaître et travailler ensemble. Dans ce contexte je souhaite que la communauté de communes puisse prendre un vrai départ avec des projets communs et un esprit d'intercommunalité.

L'été va maintenant arriver très vite et avec lui le temps des vacances, permettez moi, au nom de tout le conseil municipal de vous souhaiter un bel été.

Bien cordialement.

JL JANNIN

Chasse aux oeufs

La météo menaçante n'a pas découragé les petits (et grands) Ferréoliens de participer à la « chasse aux œufs ».



Dispersés dans les herbes hautes du terrain communal du bel air, il fallait un peu de perspicacité pour arriver à retrouver tous les œufs en chocolat.

A ce petit jeu nos petits Ferréoliens ont été très tenaces et la récolte fut très fructueuse pour tout le monde.

Une averse a mis fin aux recherches sans regret car, de toute façon, il ne restait plus de chocolat sur le terrain!

Un moment bien agréable que tout le monde a apprécié. Un grand merci aux bénévoles pour l'organisation de cet après midi.

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h
Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48
adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

LE CONSEIL MUNICIPAL



Maire: Jean-Luc JANNIN
Voici la composition des différentes commissions et les délégués aux différents syndicats



1er adjoint:
Jean-Pierre POLUS
Délégation TRAVAUX



2eme adjoint:
Lynda PREJEAN
Délégation FINANCES



3ème adjoint:
Catherine LE DAVAY
Délégation URBANISME

Commission travaux



Rapporteur Jean-Pierre POLUS



Valérie DIEMERT



Jean-Luc JANNIN



Catherine LE DAVAY



Lynda PREJEAN



Maxime VERCRUYSSE

Commission finances



Rapporteur Lynda PREJEAN



Micheline BETAILLE



Valérie DIEMERT



Jean-Luc JANNIN



Jean-Pierre POLUS

Commission urbanisme



Rapporteur Catherine LE DAVAY



Isabelle GAUTHERON



Jean-Luc JANNIN



Jean-Pierre POLUS



Maxime VERCRUYSSE

Commission animation culture Communication éducation



Rapporteur Catherine MICHEL



Micheline BETAILLE



Stéphane BIANCIOTTO



Isabelle GAUTHERON



Jean-Luc JANNIN



Guillaume LEBRASSEUR

SIRYAE: Syndicat Intercommunal Région Yvelines pour l'Adduction de l'Eau.
Délégué titulaire: Jean-Luc JANNIN
Délégué suppléant Lynda PREJEAN

CCHVC: Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse.
Délégués titulaires: Jean-Luc JANNIN, Jean-Pierre POLUS

SIDOMPE: Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Ordures Ménagères et la Production d'Energie.
Délégué titulaire: Jean-Luc JANNIN — *Délégué suppléant:* Jean-Pierre POLUS

SIVOM: Syndicat Intercommunal à VOcation Multiple
Délégués titulaires: Isabelle GAUTHERON, Maxime VERCRUYSSE

SIAVHY: Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette

Délégués titulaires:	*Délégués suppléants:*
Catherine LE DAVAY	Jean-Luc JANNIN
Maxime VERCRUYSSE	Jean-Pierre POLUS

SIEED: Syndicat Intercommunal pour l'Enlèvement et l'Elimination des Déchets.
Délégué titulaire: Jean-Luc JANNIN — *Délégué suppléant:* Jean-Pierre POLUS

CCAS Centre Communal d'Action Sociale.
Président: Jean-Luc JANNIN
Membres élus du conseil d'administration
Micheline BETAILLE
Stéphane BIANCIOTTO
Catherine MICHEL
Lynda PREJEAN
Membres extérieurs
Marielle ADAM
Mauricette BERTHELOT
Pascale COLLY
Thierry PICCATO

Comité Syndical du Parc Naturel Régional
Délégué titulaire: Catherine MICHEL — *Délégué suppléant:* Guillaume LEBRASSEUR

Commission appel d'offres procédure adaptée: MAPA.

Délégués titulaires:	*Délégués suppléants:*
Jean-Luc JANNIN	Valérie DIEMERT
Jean-Pierre POLUS	Micheline BETAILLE
Lynda PREJEAN	Isabelle GAUTHERON

SIVU: Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.

Délégués titulaires:	*Délégués suppléants:*
Jean-Luc JANNIN	Lynda PREJEAN
Isabelle GAUTHERON	Valérie DIEMERT

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h
Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48
adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »

Tournoi de pétanque du printemps

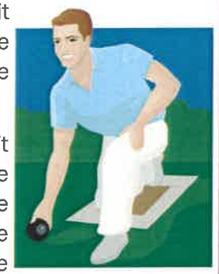

Le 29 mars le soleil était au rendez vous pour ce premier tournoi de l'année 2014.

Le beau temps avait fait déplacer beaucoup de joueurs montrant ainsi le dynamisme de cette activité sur le terrain de Saint-Forget.

La bonne humeur était de mise en cet après-midi qui a vu la victoire de la doublette Claude Lorfeuvre, Jean-Yves Bruneau, pour cette compétition printanière.

Concert église Saint Ferréol Saint Forget



Carnaval chandeleur.



Ce samedi 22 mars avait lieu le traditionnel défilé du carnaval dans les rues du Mesnil-Sevin. Chacun, chacune avait eu beaucoup d'imagination pour son déguisement et pouvait en être fier. Les confettis distribués tout le long du parcours ont également remporté un vif succès!

L'après-midi s'est achevé à la salle communale par un goûter fait de crêpes et de gaufres très apprécié.

Initiation danse Country



Très belle proposition de Christine Guillard, notre professeur de country, qui avait organisé une initiation à la danse country ce samedi 29 mars après midi.

Les Ferréoliens avaient répondu présents et cette expérience suscitera sans doute de nouvelles inscriptions au cours du mercredi soir.

Merci à Christine pour cette initiative.

Calendrier prévisionnel des manifestations 2014

Foyer Rural ; commission animations :

1er semestre

14 juin fête de la musique
28 juin tournoi de pétanque de l'été avec barbecue le soir

2ème semestre

11 septembre assemblée générale
20 septembre -tournoi de pétanque de l'automne
8 novembre -halloween
21 novembre -soirée beaujolais
13 décembre -noël des enfants
14 décembre -repas de l'amitié

Tranquillité



Avec le retour du printemps la tonte des pelouses a repris. L'arrêté communal précise que les travaux utilisant des appareils à moteur thermiques ou électriques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants: 9h 12h30 et 14h 19h30.Interdit le dimanche et les jours fériés.

Horaires d'ouverture de la mairie :
Lundi 9h-12h Mercredi 14h-18h Vendredi 14h-18h
Tel : 01 30 52 50 55 Fax : 01 30 52 56 48
adresse e-mail : « mairie-saint-forget@wanadoo.fr » site internet: « www.saint-forget.fr »